



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 9 JANVIER 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOICATIONS

Martin PUECH (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A l'occasion de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Stade Toulousain du 7 janvier 2018 (J15 TOP 14), M. Martin PUECH a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Martin PUECH est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

M. Martin PUECH est suspendu dans l'attente de cette audience.

Ma'ama VAIPULU (CASTRES OLYMPIQUE) : A l'occasion de la rencontre S.U. AGEN LOT ET GARONNE / CASTRES OLYMPIQUE du 6 janvier 2018 (J15 TOP 14), M. Ma'ama VAIPULU a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Ma'ama VAIPULU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

M. Ma'ama VAIPULU est suspendu dans l'attente de cette audience.

Didier BES (A.S.M. CLERMONT AUVERGNE) : A la suite de la rencontre Racing 92 / A.S.M Clermont Auvergne du 7 janvier 2018 (J15 TOP 14), les arbitres 4 et 5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de M. Didier BES, entraîneur de l'A.S.M. CLERMONT AUVERGNE.

M. Didier BES et l'A.S.M Clermont Auvergne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

Marc DANTIN (COLOMIERS RUGBY) : A la suite de la rencontre US Montalbanaise / Colomiers Rugby du 7 janvier 2018 (J18 PRO D2), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Marc DANTIN, Entraîneur de COLOMIERS RUGBY.

Monsieur Marc DANTIN et le club de Colomiers Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

../..

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Victor PAQUET (SA XV CHARENTE RUGBY) : A la suite de la rencontre SA XV Charente Rugby / RC Vannes du 5 janvier 2018 (J18 PRO D2), le RC Vannes a porté réclamation à l'encontre de Monsieur Victor PAQUET.

Monsieur Victor PAQUET est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

Kimani SITAUTI (SA XV CHARENTE RUGBY) : A la suite de la rencontre SA XV Charente Rugby / RC Vannes du 5 janvier 2018 (J18 PRO D2), le RC Vannes a porté réclamation à l'encontre de Monsieur Kimani SITAUTI.

Monsieur Kimani SITAUTI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

Manoa VOSAWAI (RC VANNES) : A la suite de la rencontre SA XV Charente Rugby / RC Vannes du 5 janvier 2018 (J18 PRO D2), le SA XV Charente a porté réclamation à l'encontre de Monsieur Manoa VOSAWAI.

Monsieur Manoa VOSAWAI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 janvier 2018.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

